

Mémoire du citoyen Moyria sur trois de ses inventions qu'il avait adressé à la Convention, dont le battangrange, , en annexe de la séance du 22 prairial an II (10 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Mémoire du citoyen Moyria sur trois de ses inventions qu'il avait adressé à la Convention, dont le battangrange, , en annexe de la séance du 22 prairial an II (10 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 494-496;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14452_t1_0494_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

plus vif intérêt à leur conservation et ont arrêtés qu'elles féliciteroient la Convention sur le miracle qui a fait échapper un de ses membres à une mort qui sembloit certaine, si l'Être Suprême, protecteur des hommes vertueux, n'eût détourné la main paricide de cet ennemi de notre liberté. Hâtez-vous donc, citoyens représentans, de faire tomber le glaive de la loi sur ces têtes coupables, dont le supplice ne pourra jamais égaler l'atrocité du crime, et soyez convaincu que tous les citoyens de la commune de Montrichard seront toujours prest à verser leur sang pour la cause de la liberté de laquelle ils sentent tout le prix ».

RUÉ (*notable*), PICOT (*off. mun.*), LAURENT, MORILLE (*notable*), MANON (*notable*), L. GAULTIER (*maire*), CHAUDON (*notable*), LERON (*off. mun.*), AUBIN (*notable*), ROGER (*secrét.*), MOREAU (*agent mun.*), GAILLARD [et 2 signatures illisibles].

Mention honorable, insertion au bulletin.

88

[*La Sté popul. de Thiers (1) à la Conv.; s.d.*] (2).

« Dignes Représentans d'un peuple libre,

Les ennemis de notre liberté convaincus de l'impuissance de leurs armes, croient pouvoir nous asservir en faisant assassiner les plus ardents amis du peuple. Qu'ils tremblent les scélérats! Leur dernière heure approche, il est tems de purger la terre des monstres qui la souillent.

Ladmiral digne partisan de l'aristocratie payé par Pitte et Cobourg, une nouvelle Corday, avait ozé porter une main homicide sur Robespierre et Collot d'Herbois deux de nos représentans fidels, mais la providence qui veille essentiellement sur nous n'a pas permis un crime si atroce. Le délit n'en existe pas moins, faites donc punir promptement ces monstres et leurs complices.

Nous désavouons formellement le monstre Ladmiral comme un enfant du Pui de Dôme.

Nous avons applaudi au courage et à l'intrépidité du brave Geoffroy qui a exposé ses jours pour mettre sous le glaive de la loy le coupable Admiral. Le décret que vous avés rendu à cet égard a rempli nos âmes d'une douce satisfaction; cette bienfaisance nationale est digne d'un peuple libre.

Paris renferme encore grand nombre de ces satelittes des tirans payés pour assassiner les patriotes. Mort à tous les scélérats! Mais il en est d'autres non moins ennemis de la liberté: nous voulons parler des reclus, ils osent encore du fond de leurs prisons manifester leur désir hautement pour le renversement de la République; ils ozent employer leur fortune à conspirer contre elle.

Nous demandons un plus grand nombre de commissions, pour accélérer la punition des coupables, (nous) demandons des mesures uniformes pour séquestrer la jouissance de leurs biens.

(1) Puy-de-Dôme.

(2) C 306, pl. 1163, p. 25.

Continués, braves Montagnards, à rester fermes à votre poste. Votre conduite fait trembler les despotes, et vous mérite l'estime et la reconnaissance de tous les Sans culottes. S. et F. ».

BORIN (*présid.*), ANDRIEU, TOURRAUD (*secrét.*), DRESSIER (*secrét.*).

Mention honorable, insertion au bulletin.

89

COUTHON donne connaissance du trait suivant :

Quatre cultivateurs de la Commune de Clermont (1) voyant le champ d'un défenseur resté inculte par son absence, se hatèrent de l'ensemencer sans exiger aucune indemnité.

« Nous sommes trop heureux, disoient-ils, de nous rendre utiles à nos frères qui versent leur sang pour la République ».

(*Applaudissemens*).

Mention honorable (2).

90

[*Le cⁿ Moyria au présid. de la Conv.; Béthune, 16 prair. II*] (3).

« Citoyen Président,

J'ai adressé le 21 Germinal dernier au Comité d'Instruction publique un Mémoire, par lequel j'annonçai trois de mes Inventions qui pourroient être d'une grande utilité à la République et à nos Concitoyens; N'en aiant reçu aucune réponse, je présume que ce Mémoire a été égaré. C'est pourquoi Citoyen Président, je t'envoie un Duplicata de ce Mémoire, auquel je joint la représentation d'une de mes Inventions (Le Battangrange) dont l'exécution, si la Convention Nationale le juge utile, commence à devenir urgente pour en pourvoir les Communes avant la Recolte prochaine.

Victime du traité Dumouriez qui nomma à ma charge de Colonel du 45^e Regiment d'Infanterie pendant que j'étais en Congé, à la suite d'une horrible chûte de cheval faite au Camp de Famars à la tête de mon Bataillon de Campagne en recevant le Drapeau, j'ai pensé ne pouvoir donner une plus grande preuve de mon Patriotisme, qu'en abandonnant jusqu'à la Paix à la Patrie la Pension qui m'est dûe pour 31 ans effectif de service et 9 campagnes et en transmettant à mes Concitoyens le fruit de mes travaux et Reflections depuis mon retour de l'Armée qui consiste :

1^o En un Battangrange, qui est une machine avec laquelle deux femmes d'une force ordinaire battront autant de grains en un jour que pourroient le faire douze à quinze hommes.

(1) Puy-de-Dôme.

(2) M.U., XL, 347; Rép., n^o 173; Mon., XX, 694; J. Fr., n^o 624; Débats, n^o 628, p. 333; C. Eg., n^o 661; Audit. nat., n^o 625.

(3) F¹⁰ 339 (9031).

Cette machine sera d'autant plus utile pour la Recolte prochaine qu'elle donnera la facilité d'employer s'il est nécessaire à la déffense de la Republique tous les hommes en état de porter les Armes. Deux ou quatre machines par Commune, suivant son étendue et ses Productions, suffiront pour battre en peu de temps toute la Recolte qu'ont pourra alors emmagaziner dans les villes.

2° Ma seconde invention qui sera très utile à tous les Citoyens et particulièrement aux Défenseurs de la Patrie pour tracer les Paralleles devant une ville qu'on assiège, lever le Plan soit par écrit ou autrement des positions inaccessibles de l'Ennemi et en connoitre les differens Eloignemens, consiste en un Instrument Mathématique qui met la Trigonométrie à la portée du Citoyen le moins intelligent : il suffit pour s'en servir utilement de savoir lire et Ecrire. Ceux qui sauront manier la Règle et le Compas pourront tracer eux-mêmes cet instrument. Quand à ceux qui savent à fond les Quatre Règles d'Arithmétique, ils pourront resoudre les Problèmes suivants.

Problème 1^{er}

Trouver sans calcul l'Eloignement d'un ou de plusieurs objets inaccessibles à un point donné. Ce Problème est pour ceux qui ne savent pas calculer.

2°, 3°, 4°, et 5°

Trouver par le calcul l'Eloignement d'un point donné à un ou plusieurs objets inaccessible suivant leur position. Ces problèmes serviront à connoitre l'éloignement des Postes ennemis.

6

Une base étant donnée et un Objet inaccessible étant indiqué, trouver sur quel point de cette base ou de son prolongement, tombera la perpendiculaire abaissée de cet Objet.

7

Connoître la longueur des Rayon-visuels.

8

Mesurer une ligne horizontale inaccessible. Ce Problème servira à connoitre l'Etendue du camp ennemi, celui de ses Retranchemens, l'éloignement entre ses Postes, entre les villages, et la largeur des rivierres.

9

Mesurer la hauteur d'une tour inaccessible.

10

Mesurer d'en haut une ligne horizontale.

11

D'en haut d'une tour située sur une Montagne, mesurer la largeur d'une rivierre et indiquer l'élévation de la montagne.

12

Mesurer d'en haut une ligne inclinée à l'horizon.

13

Mener une ligne parallèle à une ligne inaccessible donnée. Ce problème servira à tracer les paralleles devant une ville qu'on assiègera.

14

Tirer une perpendiculaire sur un point déterminé d'une ligne inaccessible donnée. Ce Problème servira à fixer l'emplacement des batteries pour battre un front de fortification avec plus d'avantage.

15

Il y a une source d'Excellente eau sur le sommet de la montagne inaccessible E et une sur celui de la Montagne inaccessible D qu'on voudroit conduire dans la ville C située sur une Montagne; on demande qu'elle sont les différentes élévations de ces trois Montagnes ainsi que leur éloignemens afin d'estimer la dépense à faire pour l'exécution de ce projet.

16

Lever le plan d'un Polygone inaccessible et en connoitre l'Aire.

17

Lever par écrit le plan d'une étendue de terrain.

18

Lever la carte d'un pays plus ou moins étendu.

19

Connoitre avec le reducteur la valeur d'un angle donné.

J'ai éprouvé cet instrument il y a quelques années en presence du professeur de Mathématique de Lille dont j'ai oublié le nom et de plusieurs autres Personnes : ce professeur est convenu devant tous les spectateurs que cet instrument étoit préférable à tous ceux dont on se sert, par sa simplicité, sa justesse et le peu de temps qu'il faut pour opérer : mes Devoirs Militaires ne m'ayant laissé aucun loisir pour y travailler, je n'ai pûs m'en occuper que depuis mon retour de l'Armée et après m'être rétablis de mes blessures.

Il y a plusieurs planches nécessaires à l'intelligence de cet ouvrage qui exige des fonds que je n'ai pas pour les faire graver (n'ayant que 900 liv. de rente) et ne pouvant même pas me faire payer 1174 liv. 7 qui me sont dûs pour appointemens par la caisse du 49 regiment d'Infanterie, suivant la reconnoissance du Citoyen Landois Q^{no} M^{tro} Trésorier du dit Régiment, que j'ai en mains.

Cet ouvrage par lui-même contiendra au moins cent pages d'impression, non compris une table de tous les quarrés des nombres depuis 1/6 jusqu'à 1000 qui est nécessaire pour abrèger les Calculs.

Citoyen Président, je t'aurais envoyé cet Ouvrage avec l'Instrument, pour en faire hommage à la Convention Nationale, si je n'eus appréhendé qu'il s'égara comme mon premier Memoire et que l'instrument que j'ai gravé sur une Ardoise ne se cassa. je te prie néanmoins de lui offrir comme un faible témoignage de

mon Patriotisme, de mon Profond Respect pour elle et ses Decrets et de mon inviolable attachement à la République.

3° Ma troisième Invention consiste en une voiture mécanique par le moyen de laquelle on pourra mesurer en courant la poste et avec la plus grande exactitude tous les chemins et par conséquent rendre dans toute la République les lieux égaux, qui diffèrent considérablement entre elles dans les Départemens.

Il est nécessaire d'avoir deux différentes lieux, l'une topographique et l'autre d'heure : la première existe, elle sert à connaître sur les Cartes Géographiques la distance entre les villes et villages : cette lieuë est fixée à 2282 toises qui est la vingt cinquième partie d'un degré de latitude.

Quant à la seconde, un homme d'une taille et d'une agilité ordinaire fait sans se gêner cent pas de deux pieds par minute, ce qui fait deux-cents pieds par minute; multipliant ce nombre par 60 minutes, on aura 12000 pieds qui font 2000 toises par heure. Ainsi on pourrait donc fixer la lieuë d'heure à 2000 toises. Comme les roues d'une voiture parcourent toutes les sinuosités fonds et élévations des chemins, les lieux dans un pays de collines ou de montagnes seront plus rapprochés que dans un pays de plaines quoiqu'ayant en réalité le même nombre de toises, ce qui sera avantageux pour la poste aux chevaux.

Ayant le malheur d'être né d'une caste qui inspire peu de confiance, j'ose à peine offrir mes services à la République, quoi qu'ayant l'ame pure, les sentimens républicains, et j'ose l'affirmer, les connaissances nécessaires pour remplir avec distinction les emplois qu'on voudra me confier dans les différentes parties d'administration; Car pour la partie militaire, ma chute de cheval m'a mis hors de combat, ne pouvant plus supporter le cheval n'y faire beaucoup de chemin à pieds : la preuve de mon désintéressement, est d'être resté sans fortune après avoir été chargé pendant environ vingt ans dans les deux Régiments où j'ai servi de tous les achats d'équipemens, d'habillement et de comptabilité pendant environ trois ans : Aussi j'ai reçu ma récompense, après avoir rendu mes comptes aux soldats du 45° Regiment d'Infanterie, de leur entendre publier dans la ville de Bethune (où nous avons resté longtems en garnison), que j'étois un honnête homme.

Rien je l'avoue ne m'a autant flatté que cet éloge de leurs part et la confiance entière qu'ils me témoignaient; le sort m'a séparé de ces braves Republicains et ç'a été mon plus cruel tourment.

Vive la Convention Nationale, vive la Montagne, vive la République, au diable tous les tyrans. S. et F. ».

S. MOYRIA.

Renvoyé au comité d'agriculture (1).

PIECES ANNEXES

I

Annexe au n° 77

[Comm. de Clermont-Ferrand, sect^{on} de la Réunion; Extrait du registre des délibérations] (2).

[Séance du 4 germ. II].

Un membre a proposé de lever, armer, monter et équiper un cavalier aux frais de la section.

Cette proposition a été accueillie avec transport, et arrêtée à l'unanimité.

A l'instant la souscription a été ouverte et remplie.

[Séance du 16 floréal II].

Un membre ayant proposé un citoyen pour cavalier, la section a accepté ses offres, et l'a invité à le présenter muni d'un certificat de civisme.

[Séance du 2 prair. II].

Le même membre a présenté le citoyen Annet Descœurs, natif et habitant de Souseyrac, commune d'Aydat, district de Clermontferrand, lequel ayant justifié de son certificat de civisme a été reçu.

[Séance du 9 prair. II].

La section a nommé des commissaires pour présenter au Conseil général de la commune, à la Société populaire, et aux corps administratifs, le citoyen cavalier qu'elle offre à la patrie.

Elle a chargé les mêmes commissaires d'envoyer à la Convention nationale les extraits cy-dessus. ».

P.c.c MOREL (secrét.).

(1) Mention marginale datée du 22 prair. et signée DANPRE.

(2) C 306, pl. 1163, p. 25.